

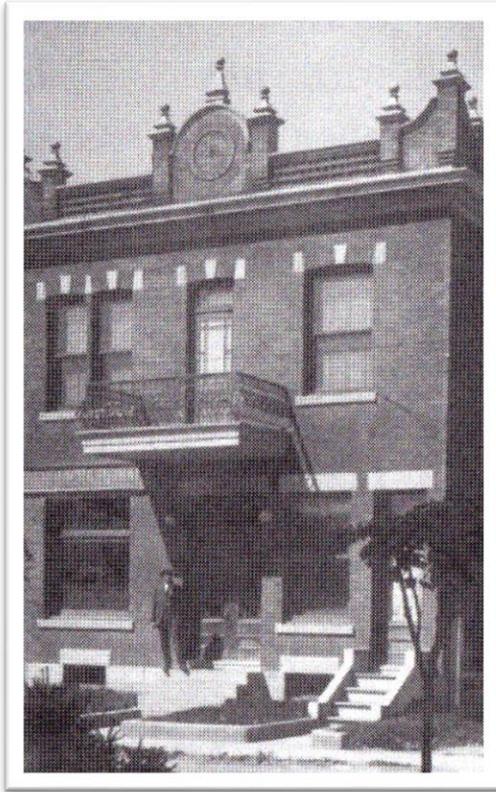


## Chronique du patrimoine No-2021-5

Pascal Rochon – Guillaume Collin : [patrimoine.saint.esprit@gmail.com](mailto:patrimoine.saint.esprit@gmail.com)

### *D’Hier à aujourd’hui et Un brin d’histoire*

#### D’Hier à aujourd’hui – La maison du notaire : 60 Principale



Cette maison fut construite par le notaire Joseph-Ferdinand Daniel afin d’y installer son étude de notaire et une filiale de la Banque Canadienne Nationale. Le notaire Daniel

occupa plusieurs postes importants dans le milieu municipal et fut l’un des propriétaires de la Compagnie de tabac de Montcalm et directeur de la compagnie d’électricité Québec Southern Power Corporation. En 1940, un autre notaire important à Saint-Esprit prit la relève. Le notaire Jean Durand s’impliqua à la municipalité et à la commission scolaire de Saint-Esprit jusqu’en 1969. Il fut également député du comté de Montcalm et conseiller législatif. À noter que les luminaires sont d’origines et la fondation est composée de pierres de

taille. À l’époque un fronton richement décoré était également présent sur le toit. Fait intéressant, la présence d’une saillie sur la gauche du bâtiment qui était occupée à l’origine par une voute pour les papiers et documents du notaire.

#### Un brin d’histoire

#### **Effets du développement territorial, matériel, socio-économique et social sur les habitants de la nouvelle paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit (1808-1820)**

#### **Rappel sur le développement territorial de la concession du Grand Saint-Esprit (1790-1808)**

Au début des années 1790, les défrichements vont bien dans la concession du Grand Saint-Esprit. Pour démontrer cela, il serait à propos de dresser le portrait fictif d’un colon établi au Saint-Esprit depuis 1778. Dans ce scénario inventé, il est prospère et son entreprise de défrichement évolue rapidement. Sa concession totale fait 60 arpents. De deux à trois arpents par année sont environ mis en terre labourable<sup>i</sup>, ce qui peut porter ce nombre à environ 20 en 1791. Le reste de sa terre est en bois debout, une réserve vitale pour bâtir son habitation et faire son bois de chauffage, etc.

Au début de la période étudiée dans la présente capsule, soit 1808, ce fictif colon peut avoir entre 30 et 40 arpents labourables. Enfin, le territoire de la concession du Grand Saint-Esprit connut aussi le développement d'un réseau routier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Bref portrait de la vie matérielle, socioéconomique et sociale dans la nouvelle paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit (1808-1820)**

Ce rappel vu dans le précédent paragraphe s'avère nécessaire pour expliquer l'amélioration des conditions de vie sur une terre vers 1808-1820. Comme premier exemple, de nombreuses maisons permanentes sont construites aux abords de la rivière Saint-Esprit durant cette période<sup>ii</sup>. Elles suivent les nouveaux chemins récemment ouverts. Les familles voient alors leurs conditions de vie s'améliorer de par le soin apporté à la construction de ces nouvelles maisons.

La grande maison rurale (de 77 mètres carrés et plus) surgit dans le paysage avec la maturité d'un terroir...<sup>iii</sup>

Il subsiste actuellement quelques demeures en pierre datant de cette période. Il est à propos de voir les caractéristiques principales de ces maisons. À l'extérieur, la volumétrie générale est plus grosse que les petites cabanes de colonisation. Le toit est assez pentu et le carré principal est plutôt bas. Il y a plus d'ouvertures que sur les maisons temporaires (elles sont aussi plus grandes), ce qui éclaire davantage l'espace intérieur. Ce dernier est assez spacieux, une grande salle et une zone de sommeil le compose en général. Un mur sépare ces deux pièces pouvant être longitudinales ou transversales et généralement au centre du logis. Une ou deux cheminées de pierre (peu ou fortement massives) chauffent l'intérieur. Le grenier est inhabité et ne sert qu'à entreposer des grains ou bien des victuailles en hiver<sup>iv</sup>. Pour payer ces maisons, certains habitants économisent au fil des ans l'argent recueilli de la vente des surplus de récoltes. Cela leur permet de « ...faire appel plus fréquemment qu'auparavant à des artisans professionnels...<sup>v</sup> » pour construire leur maison.

Comme second exemple, la place de la famille a collaboré au développement territorial de la nouvelle paroisse. Comment? La réponse gravite autour des familles nombreuses et de leur contribution aux travaux agricoles et de défrichement<sup>vi</sup>. Le mariage est donc un élément fort dans le développement socioéconomique. En effet, l'épouse apporte bestiaux, meubles, vaisselle<sup>vii</sup>, « ...sa pleine et entière participation aux travaux de la terre...<sup>viii</sup> », etc. En contrepartie, l'époux, lui, fournit entre autres une maison et une terre<sup>ix</sup>. Au niveau économique, outre les surplus des récoltes vendus, les « ...habitants-défricheurs...<sup>x</sup> » peuvent tirer profit de la vente du bois d'œuvre, lequel se trouve sur leur terre à bois. Ils vendent ce bois à des commerçants de l'Assomption et ces derniers vont les « ...revendre ensuite aux Britanniques<sup>xi</sup> ». Cela fut causé par les guerres napoléoniennes<sup>xii</sup>. En 1806, freinée par les blocus continentaux qui lui sont imposés, l'Angleterre ne peut plus aller quérir son bois d'œuvre en Europe<sup>xiii</sup>. La métropole britannique est alors contrainte de se tourner vers ses possessions en Amérique du Nord pour s'approvisionner<sup>xiv</sup>.

Comme dernier exemple, le développement social dans la décennie 1810 permit aux colons d'affirmer leur esprit communautaire. En 1811, plusieurs habitants font savoir à l'évêque de Québec, Jean Oliver, leur mécontentement à l'égard des syndics de l'église du Saint-Esprit<sup>xv</sup>. Ils clament que les couts importants pour payer l'église achevée sont élevés<sup>xvi</sup>. Près de 47 chefs de famille ont signé<sup>xvii</sup>. Un autre élément qui renforce le caractère communautaire se trouve dans la foi et la ferveur catholique, elles ne manquent point à Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit. Vers

1810, les habitants attendent toujours leur prêtre résidant et un presbytère. En 1818, l'autorisation pour en bâtir un est enfin donnée<sup>xviii</sup>. En 1819 arriva le premier curé résidant de la paroisse, le curé Périnault<sup>xix</sup>. Comme le veut l'usage, le presbytère dans les paroisses canadiennes catholiques de l'époque comporte certes le logement du curé, mais aussi une grande salle pour les habitants. Cet endroit est un véritable lieu social, culturel et politique<sup>xx</sup>.

Vers 1820, Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit est un lieu qui se développe. De plus, des maisons bien faites poussent un peu partout dans lesquelles vivent des familles de plus en plus nombreuses. L'esprit communautaire est bien présent, en grande partie grâce à l'église et au presbytère<sup>xxi</sup>. Dans la prochaine capsule, les années 1820-1841 seront à l'étude.

## NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

<sup>i</sup> Ceci est un fait validé dans le livre suivant : LA FÉDÉRATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LANAUDIÈRE. *Pour que vivent bêtes et gens*. Joliette, Imprimerie Housseaux, 1984, 211p. (Page 32 consultée).

<sup>ii</sup> THUOT, Jean-René. « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit ». ARCHIV-HISTO et al. Dir. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Archiv-Histo, 2008, 522p. (Page 31 consultée).

<sup>iii</sup> MARTIN, Paul-Louis. « "À la façon du temps présent" Trois siècles d'architecture populaire au Québec ». *Réseau*, no. 8, vol. 30 (mai 1999). [https://www.uquebec.ca/bap/bap/mag\\_reseau/mag99\\_05/99\\_05.html](https://www.uquebec.ca/bap/bap/mag_reseau/mag99_05/99_05.html), consulté le 5 mai 2021.

<sup>iv</sup> *Ibid.*

<sup>v</sup> *Ibid.*

<sup>vi</sup> BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages 16 consultée).

<sup>vii</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>viii</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>ix</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>x</sup> Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 33.

<sup>xi</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>xii</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>xiii</sup> WYNN, Graeme. « Histoire du commerce du bois ». Dans *L'Encyclopédie Canadienne*, Historica Canada, 24 juillet 2015. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-du-commerce-du-bois-1>, consulté le 5 mai 2021.

<sup>xiv</sup> *Ibid.*

<sup>xv</sup> FARIBAULT, J-M., RICHOT, Jean-Bte et LES HABITANTS DE ST-ESPRIT. « Supplique des habitants de Saint-Esprit à l'Évêque de Québec », 15 septembre 1811, document d'archives reproduit par Estelle Brisson dans : Brisson, *op. cit.*, p. 289-292.

<sup>xvi</sup> *Ibid.*

<sup>xvii</sup> *Ibid.*

<sup>xviii</sup> Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 36.

<sup>xix</sup> *Ibid.*, p. 36-37.

<sup>xx</sup> Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 36.

<sup>xxi</sup> *Ibid.*, p. 36.